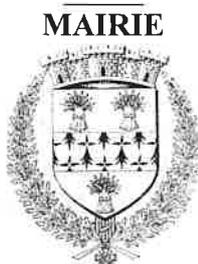


EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL



SEANCE DU
04 Octobre 2022

OBJET DE LA
DELIBERATION

COMMISSION COMMUNALE
D'ACCESSIBILITÉ
DES PERSONNES
HANDICAPÉES

MODIFICATION DES
MEMBRES

Séance ordinaire du 04 Octobre 2022

L'an deux mil vingt-deux le Quatre Octobre à 19 heures, se sont réunis, en la Salle d'Honneur de la Mairie, les membres du Conseil Municipal sous la présidence de M. FRANCONVILLE Tony, Maire, sur la convocation qui leur a été adressée le 28 Septembre 2022 dont 1 exemplaire a été publié et affiché.

Etaient présents : M. FRANCONVILLE Tony. (Proc de M. THUILLIEZ Laurent) Mmes BARLET Stéphanie. WERQUIN Mildred (Proc de Mme CASSEZ Laetitia) M. GELLEZ Amédée. (Proc de M. TAVERNIER Michel). Mme DOUTERLUNGNE Marine. (Proc de M. THERY Éric) M. RICHARD Frédéric. Mme MIJUN Peggy. M. CANIPET Jérôme. Mmes POCLET Dominique. BLONDEAU Nathalie. LEMAIRE Sabrina. MM. DEBEAUMONT Pierre. (Proc de Mme ANDRE Laetitia). DEVLEESCHAUWER Nicolas. Mmes DUBOIS Jeanne-Marie. (Proc de M. MARTIN Bernard) LEWILLE Laura. MM. RUCAR André. SLEZAK Jimmy. GIBOIRE Antoine. HENAUX Christophe. VANDERSTEEN Pascal. Mmes DIOUANI Sarah. MADAU Graziella.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés avec pouvoir : MM. THUILLIEZ Laurent. TAVERNIER Michel. THERY Éric. Mme CASSEZ Laetitia. M. MARTIN Bernard. Mme ANDRE Laetitia.

Absente excusée sans pouvoir : Mme CABOCHE Cécile

Monsieur DEVLEESCHAUWER Nicolas est désigné Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 15 Février 2021, le Conseil Municipal a décidé de réinstaurer la Commission Communale d'Accessibilité pour les Personnes Handicapées et de désigner un Collège de 6 personnes comme représentants de la Commune :

- Monsieur Laurent THUILLIEZ, Adjoint aux Travaux
- Monsieur Amédée GELLEZ, Adjoint en charge de l'Urbanisme et des logements
- Monsieur Pierre DEBEAUMONT, Adjoint à la Sécurité
- Monsieur Jérôme CANIPET, Conseiller Municipal délégué au Cadre de Vie
- Madame Claire MILLER, Conseillère Municipale
- Monsieur Jimmy SLEZAK, Conseiller Municipal

Vu la démission de Monsieur Pierre DEBEAUMONT de son poste d'Adjoint à la Sécurité,

Vu la délégation accordée, par délibération en date du 29 Novembre 2021, à Monsieur Frédéric RICHARD en matière de sécurité,

Vu la nomination, par délibération en date du 29 Novembre 2021, de Monsieur Jérôme CANIPET, en qualité d'Adjoint en charge de la vie Associative et Sportive et l'Environnement,

Vu la démission de ses fonctions de Conseillère Municipale de Madame Claire MILLER,

Vu le remplacement par Délibération en date du 12 Avril 2021, de Madame Claire MILLER par Monsieur Pascal VANDERSTEEN,

Monsieur le Maire propose le remplacement de Monsieur Pierre DEBEAUMONT par Monsieur Frédéric RICHARD, en sa qualité d'Adjoint à la Sécurité, le maintien de la candidature de Monsieur Jérôme CANIPET en sa qualité d'Adjoint à la vie Associative et Sportive et l'Environnement, le remplacement de Madame Claire MILLER par Monsieur Pascal VANDERSTEEN, Conseiller Municipal.

Il demande au Conseil Municipal de bien vouloir en délibérer.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **EMET UN AVIS FAVORABLE** au remplacement de Monsieur Pierre DEBEAUMONT par Monsieur Frédéric RICHARD, de Madame Claire MILLER par Monsieur Pascal VANDERSTEEN et au maintien de la candidature de Monsieur Jérôme CANIPET, en qualité de représentants de la Commune, au sein de la Commission Communale d'Accessibilité pour les Personnes Handicapées.

- **RAPPELLE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait en séance les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme au registre

Le Maire,

Tony FRANCONVILLE



REÇU EN PREFECTURE

le 07/10/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-216202747-20221004-DEL05041020